

## Fiche technique

# ALITON®

### Fongicide pour lutter contre l'oïdium en viticulture

**Matière active:** 500 g/l Métrafénone (42%)

**Formulation:** SC suspension concentrée

#### EMPLOI:

##### VITICULTURE:

**Dosage:** 0,02% (0,16-0,32 l/ha)  
oïdium de la vigne

Traitements pré- et post-floraux jusqu'à mi-août au plus tard. La quantité d'eau, et donc le dosage de **ALITON**, dépend du stade de développement de la vigne.

Le premier traitement de **ALITON** est effectué en cas de risque d'infection ou après un avis diffusé par le service d'alerte, au plus tôt à partir du stade 5 feuilles de la vigne. Les autres traitements suivent à des intervalles de 10 à 14 jours.

En cas de pression d'infection élevée et de croissance importante des feuilles, les intervalles de pulvérisation doivent être réduits.

3 traitements par année au maximum. Il est conseillé de ne pas appliquer plus de deux traitements consécutifs avec **ALITON**. Un changement de substance active avec des produits appartenant à d'autres groupes de substances actives pour lutter contre l'oïdium est recommandé.

Convient également au traitement par voie aérienne.

Il est recommandé d'employer **ALITON** en mélange avec un fongicide contre le mildiou (Arco, Dominator, Escort, Phaltan 80 WDG, Funguran Flow). L'ajout d'un fongicide de contact contre l'oïdium comme Heliosoufre ou Elosal Supra est également possible.

**PICAN** est classé «neutre à moins dangereux» contre les acariens prédateurs.

#### MISCIBILITÉ:

**ALITON** peut être bien mélangé avec les fongicides et insecticides les plus courants d'Omya (Suisse) SA.

**ALITON** est miscible avec les fongicides **Heliosoufre S, Elosal Supra, Arco, Dominator, Escort, Phaltan 80 WDG, Funguran Flow**, avec les insecticides **Audienz** et **Dipel DF** ainsi qu'avec les engrais foliaires **Maneltra Bor Plus, Complezal P Max, Microplant** und **Complezal 13-3-7 fluid**.

Dans les mélanges en cuve, les champs d'application et les dispositions d'application définis pour le partenaire de mélange et autorisés par l'autorité d'homologation doivent être respectés.

#### CONDITION PROTECTION POUR L'UTILISATEUR:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection.

#### MODE D'ACTION:

**ALITON** est un fongicide pour la viticulture à base de **métrafénone**. La métrafénone est la première substance active appartenant à la famille des benzophénones. Le mécanisme d'action biochimique n'est pour le moment pas encore clarifié. Il se distingue néanmoins de tous les autres fongicides de l'oïdium actuellement autorisés sur le marché. C'est par conséquent une molécule de choix à utiliser en alternance dans tous programmes anti-oïdium.

**ALITON** inhibe la croissance du mycélium, la formation des suçoirs (haustoria) ainsi que la sporulation du champignon. Il l'empêche ainsi d'entrer dans les tissus de la plante. **ALITON** produit la meilleure efficacité lorsqu'il est appliqué préventivement. Le produit, rapidement absorbé par les tissus de la plante, a des propriétés systémiques partielles. De plus, la matière active se répartit par voie gazeuse à la surface des tissus de la plante.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

De cette manière, la nouvelle croissance survenant après le traitement est aussi protégée.

---

**EMBALLAGE:**                    **Bouteilles de 1 l**  
   **Cartons de 10 x 1 l**

---

**DANGER – RISQUE - SÉCURITÉ:**

**Indication de danger:**

GHS09    Dangereux pour le milieu aquatique

**Mention d'avertissement:** Attention

**Mentions de danger:**

EUH208    Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on.  
                 Peut produire une réaction allergique.  
EUH 401    Respectez les instructions d'utilisation  
                 pour éviter les risques pour la santé hu-  
                 maine et l'environnement.  
H410        Très toxique pour les organismes aqua-  
                 tiques, entraîne des effets néfastes à  
                 long terme.  
SP 1        Ne pas polluer l'eau avec le produit ou  
                 son emballage.

**Mentions de prudence:**

P101        En cas de consultation d'un médecin,  
                 montrez-lui le récipient ou l'étiquette.  
P102        Tenir hors de portée des enfants.  
P391        Recueillir le produit répandu.  
P501        Faire éliminer le contenu/récipient dans  
                 un point de collecte des déchets spé-  
                 ciaux ou dangereux.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Omya (Schweiz) AG